

**Conditions Générales de Ventes**  
Version 1<sup>ère</sup> Janvier 2024

**Champ d'application :**

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « Conditions Générales » ou « Conditions Générales de Vente » ou « CGV ») s'appliquent à toute commande d'un client professionnel (ci-après dénommé « Client ») ou à toute offre de vente de l'entreprise « DL Équipement » (ci-après dénommé le « Vendeur » ou « DL Équipement »), en France ou à l'export.

Actualisées régulièrement par DL Équipement, elles s'appliquent, à compter de leur dernière date d'actualisation portée en tête de celles-ci, et ce jusque leur prochaine date d'actualisation par DL Équipement, laquelle peut être rendue nécessaire par des sujétions d'ordre juridique, commerciale, financière ou technique. Elles annulent et remplacent à compter de cette date d'actualisation, toutes autres conditions émises antérieurement.

Aucune autre condition générale, clause ou condition modifiant ces CGV ne peut être opposable à DL Équipement.

Le fait de confirmer une commande implique l'acceptation pleine et entière par le Client de ces CGV.

Les renseignements (en ce compris les prix) figurant sur les catalogues, plaquettes commerciales, prospectus, sites internet de DL Équipement sont donnés à titre indicatif, pour une période souvent déterminée et sont révisables à tout moment. DL Équipement est en droit d'y apporter toutes modifications qui lui paraîtront utiles. Les prix établis sur devis émis par DL Équipement sont valables pour la durée portée sur le devis.

La mise à jour des présentes CGV peut intervenir à tout moment.

**Ouverture de compte :**

Pour toute ouverture d'un compte société, le Client doit communiquer à DL EQUIPEMENT sa dénomination sociale, le nom du contact, son service, un Relevé d'Identité Bancaire (avec IBAN et BIC), ses coordonnées (adresse, tél.) ainsi que son numéro de TVA intracommunautaire et son numéro de SIRET.

Le Client déclare avoir pris connaissance de la politique de confidentialité présente sur le site :

[www.dl-equipement.fr](http://www.dl-equipement.fr)

**Commandes :**

Pour être validée une commande doit être formulée par écrit, signée par un responsable identifié et tamponnée du cachet de la société. En cas de doute sur la validité de la signature DL EQUIPEMENT se réserve le droit de demander une confirmation écrite par mail ou courrier. Une commande réglée sur facture proforma est réputée acceptée par le client. Un accusé de réception est envoyé pour valider l'acceptation de la commande.

Toute commande validée est réputée définitive et ferme.

DL EQUIPEMENT se réserve le droit de ne pas accepter une commande qui ne répondrait pas aux présentes Conditions Générales de Ventes.

DL EQUIPEMENT se réserve le droit d'accepter ou non la commande, d'émettre des réserves, ou d'annuler une commande confirmée dans les cas suivants :

- ❖ Lorsque le Client a déjà rencontré des problèmes de paiement (non-paiement ou retard de paiement) pour une (ou plusieurs) commande(s) précédente(s), ou si DL EQUIPEMENT a des raisons légitimes de considérer que ce dernier sera dans l'impossibilité d'honorer le prix au terme convenu,
- ❖ Lorsque le Client est domicilié dans un pays ou territoire dans lequel DL EQUIPEMENT aurait préalablement octroyé une exclusivité de vente à un autre professionnel.

DL EQUIPEMENT se réserve le droit d'ajouter des frais de traitement de 25 € pour toute commande inférieure à 150 € HT.

Les produits sont présentés à la vente dans la limite des stocks disponibles. En cas d'indisponibilité d'un ou plusieurs produits figurant dans la commande validée, DL EQUIPEMENT est autorisé à sa convenance à (i) annuler la commande et rembourser le Client, ou, (ii) lorsque cela est possible, à lui proposer des produits équivalents à un prix équivalent, dans la limite des stocks disponibles, ou (iii) à redéfinir une date de livraison indicative des produits objet de la commande.

**Modification de la commande**

Une commande devenue définitive par la confirmation de commande ne peut être annulée, faute de quoi l'intégralité du prix des marchandises sera facturée au Client et immédiatement exigible. Une commande définitive ne peut être modifiée que par un accord exprès, préalable et écrit des deux parties.

**Devis :**

La durée de validité d'un devis est par défaut de 2 mois à compter de la date d'envoi par DL EQUIPEMENT.

**Terms & Conditions of Sale**  
1st January 2024 Version

**Scope :**

These terms and conditions of sale (the "Terms and Conditions" or the "Terms and Conditions of Sale" or the "T&Cs") apply to any order from a professional customer (the "Customer") or any sales offer from the company "DL Équipement" (the "Seller" or "DL Équipement") in France or for export. The T&Cs are regularly updated by DL Équipement. They apply from the date of the last update shown at the top of the T&Cs, until their next update by DL Équipement, which may be necessary for legal, commercial, financial or technical reasons. From the update date, they cancel and replace all previous conditions. No other general condition, clause or term modifying these T&Cs may be enforced against DL Équipement.

By confirming an order, the Customer is deemed to accept these T&Cs in full. Information (including prices) contained in DL Équipement catalogues, sales brochures, leaflets and websites are for information purposes only, often for a fixed period and may be revised at any time. DL Facilities may make any changes it deems necessary. The prices set out in the quote issued by DL Équipement are valid for the period indicated in the quote. These T&Cs may be updated at any time.

**Account opening :**

To open a company account, the Customer must provide DL Équipement with its company name, a point of contact, their department, the bank details (with an IBAN and BIC), contact details (address, telephone number, etc) and its intra-community VAT and company numbers.

The Customer declares that they have read the privacy policy available at: [www.dl-equipement.fr](http://www.dl-equipement.fr)

**Orders :**

Orders must be in writing, signed by an identified manager and stamped with a company stamp to be validated. If there is any doubt about the signature, DL Équipement reserves the right to request written confirmation by email or in writing. An order paid on a proforma invoice is deemed to have been accepted by the Customer.

An acknowledgement of receipt is sent to validate acceptance of the order.

Any validated order is deemed confirmed and final.

DL Équipement reserves the right not to accept an order that does not comply with these T&Cs.

DL Équipement reserves the right to accept or refuse the order and to express reservations or to cancel an order in the following circumstances:

- ❖ If a Customer has already faced payment difficulties (non-payment or late payment) for one (or more) previous orders or if DL Équipement has legitimate reasons to consider that the Customer will not be able to honour the agreed price;
- ❖ If the Customer is domiciled in a country or territory in which the Seller has previously granted exclusive sales rights to another professional.

DL Équipement reserves the right to add a processing fee of €25 to any order under €150 excluding VAT.

The products are offered for sale subject to availability of stock. If one or more products are unavailable in the validated order, DL Équipement is authorised to (i) cancel the order and refund the Customer, or, (ii) where possible, offer the Customer equivalent products at an equivalent price, subject to availability, or (iii) set a new delivery time for the products ordered.

**Changing the order :**

A confirmed order cannot be cancelled. If it is cancelled, the full price of the goods shall be invoiced to the Customer and immediately due. A confirmed order can only be modified with the prior, express, written agreement of both parties.

**Quote :**

A quote is valid for two months from the date it is sent by DL Équipement.

Validation of the quote, evidenced by the Customer's signature, constitutes an order and acceptance of these T&Cs.

If there is any doubt about the Customer's signature, DL Équipement reserves the right to request written confirmation by email or in writing.

**Price :**

All prices are quoted in Euro (€) excluding VAT on the base, for delivery within the European Union under incoterm EXW, 91ter Avenue Jean Jaurès 02300

**DL Équipement**

91 ter avenue Jean Jaurès  
02300 CHAUNY

Tél. : +33 (0)3 23 52 18 38

Fax. : +33 (0)3 23 39 88 08

Mail. : [contact@dl-equipement.fr](mailto:contact@dl-equipement.fr)

[www.dl-equipement.fr](http://www.dl-equipement.fr)

[dlequipement](https://www.dl-equipement.fr)   
[DL Equipement](https://www.dl-equipement.fr) 

SARL au capital de 8000€  
SIRET : 490 725 355 00021  
TVA Intracommunautaire :  
FR 93 490 725 555  
APE : 1399Z

La validation du devis, matérialisée par la signature du Client, vaut commande et acceptation totales des présentes Conditions Générales de Ventes. En cas de doute sur la validité de la signature du Client, DL EQUIPEMENT se réserve le droit de demander une confirmation écrite par e-mail ou courrier.

**Prix :**

Tous les prix sont indiqués en Euro (€) HT, sur la base, pour une livraison en Union Européenne de l'incoterm EXW 91 ter Avenue Jean Jaurès 02300 CHAUNY France, et pour une livraison hors Union Européenne, FCA (Incoterm®, ICC 2020) lieu de livraison 91 ter Avenue Jean Jaurès 02300 CHAUNY France.

Les prix des produits sont facturés sur la base du devis accepté ou du tarif en vigueur au moment de l'accusé de réception de la commande s'il n'y a pas eu de devis. En cas de hausse importante des cours de matières premières, DL EQUIPEMENT ne pourra garantir ses tarifs au-delà des commandes déjà enregistrées et confirmées. Les prix sont révisables selon les conditions économiques du moment.

Les frais de port sont communiqués par DL EQUIPEMENT à titre informatif, et peuvent être régularisés au moment de la facturation.

En cas de vente hors France Métropolitaine, le Client prendra en charge les éventuels droits de douane, autres taxes locales, droits d'importation, taux de change, frais bancaires et/ou taxes d'état susceptibles d'être exigibles dans le pays de destination. Le Client s'engage à vérifier ces aspects auprès des autorités locales des pays de destination des produits.

**Conditions de règlement – Paiement :**

Pour chaque 1ere commande, le règlement doit être effectué au comptant sur facture pro-forma ou à réception de la facture définitive.

A compter de la 2eme commande, et sauf accord écrit contraire, le règlement doit être effectué à 30 jours nets date de facturation. Dans ce cas, en cas de règlement anticipé, au comptant au maximum 12 jours après la date de la facture, un escompte de 1 % peut être accordé.

Les paiements doivent être effectués par virement bancaire sauf conditions spécifiques validées par écrit par DL EQUIPEMENT.

DL EQUIPEMENT établira des factures pour chaque livraison. En cas de livraisons multiples une facture bimensuelle pourra regrouper toutes les livraisons.

**Retard de paiement**

En cas de retard de paiement, le Client encourt des pénalités, sans qu'un rappel soit nécessaire, le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture. Tout retard de paiement donnera lieu à des pénalités de retard égales au taux d'intérêt BCE + 10 points. Le Client est déchu du bénéfice du terme et DL EQUIPEMENT peut exiger le paiement immédiat du solde du prix restant dû. Le Client devra rembourser tous les frais occasionnés pour le recouvrement des sommes dues (notamment huissier, avocat...)

En outre, une indemnité forfaitaire de compensation des frais de recouvrement est due de plein droit dès le premier jour de retard de paiement.

Cette indemnité forfaitaire de 40€ devra être versée en sus des pénalités de retard. DL EQUIPEMENT se réserve le droit, avec ou sans préavis, de suspendre les commandes en cours du Client, jusqu'à ce que celui-ci ait réglé les sommes dues, et de reprendre possession du matériel livré.

**Clause de réserve de propriété :**

En application de l'article 2367 et suivant du code civil, les produits vendus demeurent la propriété de DL EQUIPEMENT jusqu'au paiement complet du prix et de ses accessoires par le Client.

Le non-paiement du prix, même partiel, à la date convenue pourra entraîner la revendication par DL EQUIPEMENT des biens objets de la commande dont le Client n'est que dépositaire jusqu'à parfait paiement en application des dispositions réglementaires. Leur restitution s'effectuera aux frais et risques du Client. Elle pourra intervenir à tout moment.

Le Client s'engage, jusqu'au complet paiement, à ne pas transformer ni incorporer ledit bien, ni à le revendre ou le mettre en gage à peine de revendication immédiate par DL EQUIPEMENT, les frais de la restitution du bien étant à la charge exclusive du Client

Sauf convention contraire particulière entre les parties, le transfert des risques au Client s'opère lors de la livraison, lieu de destination conformément à l'Incoterm défini par les parties.

En cas de remise à un transporteur, le risque de perte ou d'endommagement du produit est transféré au Client lors de la remise du Produit au transporteur.

**Conditions de livraison**

Chauny, France, and for delivery outside the European Union, FCA (Incoterm®, ICC 2020) place of delivery 91ter Avenue Jean Jaurès 02300 Chauny, France.

Product prices are invoiced based on accepted quotes or at the applicable prices when receipt of the order is acknowledged if there is not quote. In the event of a significant rise in the price of raw materials, DL Equipment cannot guarantee its prices beyond orders already registered and confirmed. Prices may be revised based on current economic conditions.

Shipping costs are communicated by DL Equipment for information only and may be adjusted at the time of invoicing.

For sales outside mainland France, the Customer shall bear any customs duties, other local taxes, import duties, exchange rates, bank charges and state taxes that may be due in the country of destination. The Customer undertakes to check these aspects with the local authorities in the countries of destination.

**Payment conditions**

For each first order, payment must be made in cash on a proforma invoice or on receipt of the definitive invoice.

From the second order, unless otherwise agreed in writing, payment must be made within 30 days of the invoice date. In case of early payment in cash within 12 days of the invoice date, a discount of 1% may be granted.

Payment must be made by bank transfer, unless other specific conditions are agreed in writing by DL Equipment.

DL Equipment will issue invoices for each delivery. If there are multiple deliveries, fortnightly invoices may group the deliveries together.

**Late payment :**

In the event of late payment and without a reminder being required, the Customer shall incur penalties on the day following the payment date set out on the invoice. Any late payment shall give rise to late payment penalties equal to the ECB interest rate plus 10 points. The Customer is deprived of the benefit of the term and DL Equipment may demand immediate payment of the balance of the price remaining due. The Customer must reimburse any charges incurred for the recovery of sums due - bailiffs, lawyers, etc.

Furthermore, a fixed penalty for collection costs is automatically due from the first day of late payment.

This fixed penalty of €40 must be paid in addition to the late payment penalties. DL Equipment reserves the right, with or without notice, to suspend the Customer's current orders until the Customer has paid the sums due, and to repossess the equipment delivered.

**Retention of title :**

Under article 2367 of the French Civil Code, the products sold remain the property of DL Equipment until full payment of the price and its accessories by the Customer.

Non-payment of the price, even in part, on the agreed date may result in DL Equipment reclaiming the ordered goods of which the Customer remains the custodian only until full payment has been made in accordance with the applicable regulations. The cost and risk of the return shall be borne by the Customer. It may occur at any time.

Until full payment has been made, the Customer undertakes not to transform or incorporate the goods or to resell or pledge them, under penalty of immediate claim for the goods to be returned by DL Equipment. The return costs shall be borne by the Customer.

Unless otherwise agreed between the parties, the transfer of risk to the Customer shall occur at delivery to the place of destination in accordance with the Incoterm defined by the parties.

If delivery is made to a carrier, the risk of loss or damage is transferred to the Customer when the product is handed to the carrier.

**Delivery conditions :**

Unless otherwise agreed, deliveries outside the European Union are made FCA (Incoterm®, ICC 2020) place of delivery 91ter Avenue Jean Jaurès 02300 Chauny France.

Deliveries within France or to a country within European Union are made EXW (Incoterm®, ICC 2020) place of delivery 91ter Avenue Jean Jaurès 02300 Chauny France.

Delivery times communicated by DL Equipment to the Customer are for information and guidance only. If DL Equipment does not meet the delivery deadline, this shall not give rise to compensation. DL Equipment shall nevertheless use its best endeavours to meet the delivery times.

Any order not collected at the scheduled collection date or any delivery whose date is delayed due to the CUSTOMER shall be stored for a period of fifteen (15) days. Storage is at the Customer's own risk. Storage costs will be invoiced to the Customer. At the end of this period, DL Equipment reserves the right to dispose of the products sold.

Sauf stipulation contraire, les livraisons en dehors des pays de l'Union Européenne sont effectuées FCA (Incoterm®, ICC 2020) lieu de livraison 91 ter Avenue Jean Jaurès 02300 CHAUNY France.

Les livraisons en France ou vers un pays de l'Union Européenne sont effectuées EXW(Incoterm®, ICC 2020) lieu de livraison 91 ter Avenue Jean Jaurès 02300 CHAUNY.

Les délais de livraison communiqués par DL EQUIPEMENT au Client ne sont donnés qu'à titre informatif et indicatif. Le non-respect du délai de livraison donné à titre indicatif par DL EQUIPEMENT ne pourra donner lieu à indemnité. DL EQUIPEMENT s'efforcera néanmoins de mettre en œuvre la diligence nécessaire pour respecter les délais de livraison précités.

Toute commande n'ayant pas fait l'objet de réserve ou toute livraison dont la date est retardée du fait du Client sera stockée pendant un délai de quinze (15) jours (le stockage est aux risques et périls du Client). Les frais de stockage seront refacturés au Client. A l'issue de ce délai DL EQUIPEMENT se réserve le droit de disposer des produits objets de la vente.

Pour les commandes nécessitant des mises en conformité d'emballage ou d'étiquetage notamment avant expédition, le point de départ du délai de livraison est subordonné à la réception de l'ensemble des documents techniques et matières premières nécessaires au commencement de la mise en conformité.

DL EQUIPEMENT ne pourra être tenu pour responsable en cas d'avarie, de perte, de vol ou de colis défectueux ou endommagé. En conséquence, Le Client est invité à vérifier les colis à leur réception et à notifier toute réserve au transporteur, dans les trois (3) jours qui suivent la réception de la marchandise, en précisant par écrit les dommages sur le récépissé du livreur au moment de la livraison.

Tout dommage n'ayant pas fait l'objet de réserve comme précisé précédemment, sera considéré comme accepté par Le Client conformément à l'article 133-3 du code de commerce. La réception, sans réserve, couvre tout vice apparent et/ou manquant. La responsabilité de DL EQUIPEMENT ne peut en aucun cas être mise en cause pour faits survenus en cours de transport.

Le Client s'engage à souscrire un contrat d'assurance garantissant les risques de pertes, destruction ou vol des marchandises dès le moment de transfert des risques.

#### **Réception :**

Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les marchandises reçues doivent être vérifiées dans un délai de deux (2) jours après la date de réception. Le Client est tenu de vérifier l'intégrité et la conformité de sa réception. En cas de non-conformité avec la commande, il doit formaliser une réclamation par voie écrite. Passé ce délai toutes réclamations seront réputées impossibles et la facturation ne pourra être contestée. En cas de marchandises dont la non-conformité a été reconnue par DL EQUIPEMENT, DL EQUIPEMENT remplacera les marchandises par des produits conformes, sans aucune dépense ni indemnisation supplémentaire pour Le Client.

Aucun retour de produit n'est accepté sans accord préalable de notre service des ventes ou service qualité.

#### **Dédouanement – Documentation :**

Dans l'hypothèse où des opérations douanières doivent être accomplies dans le cadre de l'opération de vente, chaque partie assume la responsabilité lui incombant au titre des formalités douanières issues notamment de l'Incoterm choisi pour la vente.

En vue du dédouanement dans le pays de destination, le Client est exclusivement habilité à organiser, procéder et assumer la responsabilité de celui-ci, incluant le paiement des droits, taxes, impôts et autres formalités, l'obtention des permis, licence, agrément ou autorisation nécessaire à leur importation.

Chaque partie s'engage, sur demande de l'autre partie, à fournir à cette dernière, dans le délai requis, toute information authentique qui lui serait réclamée au titre des exigences de la réglementation douanière.

En cas de dédouanement de marchandises au bénéfice d'un régime préférentiel conclu ou accordé par l'Union européenne, DL EQUIPEMENT garantit avoir fait toutes diligences au sens de la réglementation douanière visant à s'assurer que toutes les conditions pour le traitement du régime préférentiel ont été respectées.

#### **Garantie :**

DL EQUIPEMENT garantit que ses produits répondent aux prescriptions légales et réglementaires du droit français. En cas de commandes à destination de l'Union Européenne ou de l'étranger, le Client est invité à vérifier que les produits répondent aux normes et réglementations en vigueur dans le pays de destination, en aucun cas la responsabilité de DL EQUIPEMENT ne pourra être engagée du fait d'une non-conformité à ces réglementations locales.

DL EQUIPEMENT est tenue de la garantie à raison des défauts cachés du produit vendu qui le rendent impropre à l'usage auquel on le destine, ou qui diminuent

For orders requiring packaging and labelling to be brought into conformity, before dispatch, the start of the delivery period is subject to receipt of all technical documents and raw materials required to start bringing the goods into conformity.

DL Equipement shall not be liable for any damage, loss, theft or defective or damaged package. The Customer is therefore invited to check the packages on receipt and to notify the carrier of any reservations, within three (3) days of receipt of the goods, specifying the damage in writing on the delivery receipt at the time of delivery.

Any damage that is not been subject to a reservation as specified above shall be deemed to have been accepted by the Customer in accordance with article 133-133 of the French Commercial Code. Acceptance without reservation covers any visible defects and/or shortage. DL Equipement shall not be liable under any circumstances for events occurring during transport.

The Customer undertakes to take out an insurance policy to cover the risk of loss, destruction or theft of the goods as soon as the risks are transferred.

#### **Reception :**

Without prejudice to the measures to be taken with regard to the carrier, the goods received must be checked within two (2) days of the date of receipt. The Customer must check the integrity and conformity upon receipt. In the event of non-conformity, the Customer must make a claim in writing. After this period, all claims shall be deemed impossible, and invoicing may not be challenged. In the event of goods whose non-conformity is acknowledged by DL Equipement, DL Equipement shall replace the goods with products that comply, without any additional expense or compensation to the Customer.

No returned product shall be accepted with the prior agreement of our sales or quality department.

#### **Customs clearance – Documentation :**

If customs operations must be completed as part of the sales transaction, each party shall be responsible for the customs formalities arising from the Incoterms selected for the sale.

In view of customs clearance in the destination country, the Customer is exclusively authorised to organise, carry out and assume responsibility for this, including payment of duties, taxes, and other formalities, as well as obtaining the necessary import permits, licences, approvals or authorisation.

Each party undertakes, at the request of the other party, to provide within the required time frame, any authentic information that may be requested of it under the requirements of the customs regulations.

In the event of customs clearance for goods under a preferential regime entered into or granted by the European Union, DL Equipement guarantees to take all necessary steps within the meaning of customs regulations to ensure that all conditions for the treatment of the preferential regime have been met.

#### **Warranty :**

DL Equipement guarantees that its products meet all the legal and regulatory requirements under French law. For orders destined for the European Union or abroad, the Customer is invited to check that the products meet the standards and regulations in force in the country of destination. DL Equipement shall not be liable under any circumstances for non-conformity with these local regulations. DL Equipement is bound to a warranty for latent defects of a sold item which renders it unfit for the use for which it was intended, or which so impairs such use that the Customer would not have bought it or would have given a lesser price if the Customer had been aware of them. (Article 1641 of the French Civil Code).

The warranty allows the Customer, who can prove the existence of a latent defect, to choose between a refund of the product price, or to keep the product and to have part of the price returned. (Article 1644 of the French Civil Code).

#### **Limitation of Liability :**

DL Equipement shall only be held liable for damages that have a direct material link with the goods sold. Any immaterial and/or non-consequential damages shall be excluded.

DL Equipement not be liable in the event of:

- ❖ Customer's non-compliance with the regulations in force in the country where the goods are delivered;
- ❖ Lack of maintenance, mishandling, inadequate transport or storage conditions, improper use, non-compliance with recommendations for use, or use outside the intended field of use for DL Equipement clothes;
- ❖ Delay or non-performance due to a force majeure event;
- ❖ Intervention by a third party on the goods delivered for any reason or in any way whatsoever (except with the express, prior agreement

tellement cet usage que le Client ne l'aurait pas acquis, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. (Article 1641 du Code Civil).

Cette garantie permet au Client, qui peut prouver l'existence d'un vice caché, de choisir entre le remboursement du prix du produit s'il est retourné, ou de garder le produit et de se faire rendre une partie du prix. (Article 1644 du Code Civil).

**Limitation de responsabilité :**

DL EQUIPEMENT ne peut être tenue pour responsable que pour les préjudices présentant un lien matériel et direct avec les biens objets de la vente. Dès lors tout dommage immatériel et/ou non consécutif sera exclu.

En particulier, DL EQUIPEMENT ne saurait être tenue pour responsable, notamment en cas de :

- ❖ Non-respect par le Client de la réglementation en vigueur dans le pays où sont livrés les biens.
- ❖ Défaut d'entretien, mauvaise manipulation, conditions de transport ou de stockage non adaptées, utilisation incorrecte, non-respect des recommandations d'utilisation, ou utilisation en dehors du domaine d'utilisation prévu pour les vêtements DL EQUIPEMENT.
- ❖ Retard ou inexécution lié à une situation de force majeure.
- ❖ Intervention d'un tiers sur les biens livrés pour quelque motif ou de quelque manière que ce soit (sauf accord express préalable de DL EQUIPEMENT). Dans l'hypothèse où DL EQUIPEMENT mettrait le Client en relation avec un tiers pour une prestation de service annexe à la vente (livraison, ...), DL EQUIPEMENT ne serait en aucun cas responsable des éventuelles malfaçons ou problèmes résultant de ce service, le tiers engageant seul sa responsabilité pour sa prestation.

Dans le cas où la responsabilité de DL EQUIPEMENT serait engagée, la garantie apportée par cette dernière est limitée au maximum au montant HT de la commande payée par le Client.

Par ailleurs, ce montant ne pourra pas dépasser les limites de couverture prévues par la police d'assurance RC souscrite par DL EQUIPEMENT.

**Confidentialité :**

Les Parties s'engagent à conserver strictement confidentielles les informations échangées et tous documents et éléments produits dans le cadre de l'exécution des présentes, notamment, mais non limitativement les études techniques, méthodes, plans, documentation. Ces informations sont communiquées entre les Parties uniquement dans le but d'exécuter l'objet des présentes. Les Parties s'engagent donc à ne pas les utiliser pour d'autres finalités.

**Imprévision et force majeure :**

L'article 1195 du code civil est applicable aux relations entre DL EQUIPEMENT et le Client si bien que si un changement de circonstances imprévisible lors de la conclusion du contrat survient, rendant l'exécution excessivement onéreuse pour une partie qui n'avait pas accepté d'en assumer le risque, celle-ci peut demander une renégociation du contrat à l'autre partie. Les changements de circonstances imprévisibles s'entendent notamment d'une hausse significative des prix des matières premières ou des fournitures indispensables à la production du produit. En cas d'échec, les parties saisiront, d'un commun accord, la juridiction compétente d'une demande de révision ou de résolution du contrat de vente.

En cas de survenance d'une situation de force majeure, les parties ne peuvent être tenues pour responsable en cas d'inexécution ou d'exécution retardée d'une au moins de leurs obligations respectives. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, les événements indépendants de la volonté des parties (événements qu'elles ne pouvaient être tenues de prévoir, éviter ou surmonter notamment : l'incendie, l'inondation, la guerre, les émeutes, les épidémies, les pandémies, les barrages routiers, les arrêts de production dus à des pannes fortuites, l'impossibilité d'être approvisionné en matière première, les grèves (notamment EDF-GDF, transporteurs...).

Dans de telles circonstances, la partie qui constate la situation de force majeure doit notifier à l'autre partie par e-mail, dans les 48 (quarante-huit) heures suivant la survenance des événements, l'impossibilité d'exécuter ses obligations. Dès lors, les obligations respectives sont suspendues pendant une durée de 30 jours sans que cela induise le versement de dommages et intérêts. Si l'événement venait à durer plus de 30 (trente) jours à compter de la date de survenance de celui-ci, le contrat de vente pourra être résolu par la partie la plus diligente.

**Données personnelles :**

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique de DL EQUIPEMENT constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

DL EQUIPEMENT collecte les données personnelles suivantes du Client :

of DL Equipment. If DL Equipment puts the Customer in contact with a third party for a service related to the sale (e.g. delivery, etc), DL Equipment shall in no way be liable for any defects or problems arising from this service.

The third party alone shall be liable for its service.

If DL Equipment is held liable, the warranty provided shall be limited to the maximum amount excluding VAT of the order paid by the Customer.

Furthermore, this amount may not exceed the limits of cover provided by the civil liability insurance policy taken out by DL Equipment.

**Confidentiality :**

The Parties agree to keep strictly confidential any information exchanged and all documents and elements produced in the performance of these T&Cs, including but not limited to technical studies, methods, plans and documentation. This information is communicated between the Parties solely for the purpose of carrying out the Contract. The Parties undertake not to use it for any other purpose.

**Unforeseen circumstances and force majeure :**

Article 1195 of the French Civil Code applies to relations between DL Equipment and the Customer. If a change of circumstances occurs that was unforeseeable at the time the contract was entered into, rendering performance of the contract excessively onerous for a party who had not agreed to assume such a risk, that party may request a contract renegotiation from the other party. Unforeseeable changes in circumstances include a significant increase in the price of raw materials or supplies that are essential to production of the product. If this renegotiation fails, the parties shall agree to refer to the competent court to a request a revision or termination of the sales contract.

If a force majeure event occurs, the parties shall not be liable for non-performance or delayed performance of at least one of their respective obligations. Events beyond the control of the parties (events which they could not be required to foresee, avoid or overcome: fire, flood, war, riots, epidemics, pandemics, roadblocks, production stoppage due to accidental breakdowns, impossibility of being supplied with raw materials, strikes, such as EDF-GDF, carriers, etc) are considered to be force majeure or unforeseeable events.

In these circumstances, the party who establishes the force majeure situation must notify the other party by email within 48 (forty-eight) hours following the occurrence of events of the impossibility to perform its obligations. From that moment, the parties' respective obligations shall be suspended for a duration of 30 days without this leading to the payment of any damages or interest. If the event lasts more than 30 (thirty) days from the date of its occurrence, the sales contract may be terminated by the first party to act.

**Personal data :**

Unless proven otherwise, the data recorded in the DL Equipment's computer system is proof of all transactions concluded with the Customer.

DL Equipment collects the following personal data from the Customer: first names, surnames, telephones, mobile numbers, email addresses, delivery and invoicing addresses.

In accordance with the French Data Protection Act of 6 January 1978, reinforced and supplemented by the General Data Protection Regulation (GDPR) which came into force on 25 May 2018, the Customer has the right to access, rectify, oppose, delete and the right to portability of its personal data by writing to : [Contact@dl-equipement.fr](mailto:Contact@dl-equipement.fr) with proof of identity at any time.

This right may be exercised under the terms set out on : [www.dl-equipement.fr](http://www.dl-equipement.fr)

The personal data requested from the Customer is necessary to process orders and prepare invoices.

However, this data may be communicated to DL Equipment's partners who are responsible for performing the contract, and processing and managing orders. This data shall never be transferred to DL Equipment's partners for any other reasons.

The processing of personal data complies with the legal requirements regarding the protection of personal data. The information system used ensures optimal data protection.

The Customer may also contact the French data protection authority (the CNIL) at 3 Place de Fontenoy, TSA, 80715, 75334 PARIS CEDEX 07 to exercise its rights.

**Jurisdiction - Applicable law :**

In case of dispute arising from the performance of the present contract regarding its validity, performance or interpretation, the Parties agree to meet within 15 days of the dispute arising to try to reach an amicable resolution. If the parties fail to reach an amicable resolution, any dispute relating to the application of these T&Cs and/or arising from any sale concluded between DL

prénoms - noms, téléphones, portables - mails, adresses de livraisons/facturations.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, renforcée et complétée par le RGPD (règlement général sur la protection des données) entré en vigueur le 25 mai 2018, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de portabilité de l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à :

[contact@dl-equipement.fr](mailto:contact@dl-equipement.fr)

Ce droit peut être exercé dans les conditions et selon les modalités définies sur le site internet :

[www.dl-equipement.fr](http://www.dl-equipement.fr)

Il est rappelé que les données nominatives demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment.

Toutefois, ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires de DL EQUIPEMENT chargés de l'exécution du contrat, du traitement et de la gestion des commandes. Ces données ne seront jamais cédées aux partenaires de DL EQUIPEMENT pour d'autres motifs.

Le traitement des données personnelles répond aux exigences légales en matière de protection des données personnelles, le système d'information utilisé assurant une protection optimale de ces données.

Le Client peut également s'adresser directement à la CNIL (3 Place de Fontenoy TSA 80715,75334 PARIS CEDEX 07) pour faire valoir ses droits.

**Attribution de juridiction – Loi applicable :**

En cas de différends survenant à l'occasion de l'exécution des présentes concernant la validité, l'exécution ou l'interprétation du contrat, les Parties acceptent de se rencontrer dans les 15 jours qui suivent la survenance du litige pour tenter de parvenir à un règlement amiable.

En cas d'échec de règlement amiable tout litige relatif à l'application des présentes CGV et/ou découlant de toute vente conclue entre DL EQUIPEMENT et le Client sera soumis aux juridictions compétentes du lieu du siège social de DL EQUIPEMENT.

**Langue contractuelle :**

Les CGV sont rédigées en langue française et anglaise. Seule la rédaction en langue française prévaut en cas de contradiction ou interprétation nécessaire.

Des documents commerciaux, notices, fiches techniques de DL EQUIPEMENT ou de ses fournisseurs peuvent n'être rédigés qu'en langue française. Dans l'hypothèse où cette langue française ne serait pas compréhensible par le Client, ce dernier s'engage à prendre contact avec DL EQUIPEMENT, qui pourra proposer une adaptation ou traduction compréhensible par le Client.

Equipment and the Customer shall be submitted to the competent jurisdiction of the location of DL Equipment's registered office.

**Contract language :**

These T&Cs are drafted in French and in English. The French version alone shall prevail if there is a contradiction or interpretation is necessary.

Sales documents, notices, technical data sheets from DL Equipment or its suppliers may only be drafted in French. If the French language is not understood by the Customer, the Customer undertakes to contact DL Equipment who may propose an adaptation or translation which can be understood by the Customer.

**DL Équipement**

91 ter avenue Jean Jaurès  
02300 CHAUNY

Tél. : +33 (0)3 23 52 18 38

Fax. : +33 (0)3 23 39 88 08

Mail. : [contact@dl-equipement.fr](mailto:contact@dl-equipement.fr)

[www.dl-equipement.fr](http://www.dl-equipement.fr)

dlequipement   
DL Equipment 

SARL au capital de 8000€  
SIRET : 490 725 355 00021  
TVA Intracommunautaire :  
FR 93 490 725 555  
APE : 1399Z